

REUSSIR LE DEMARRAGE

UN CONSTAT :
90 % DES CHIENS « RATES », LE SONT AU DEPART !

La précocité est un piège.

Les chiens de berger s'intéressent très jeunes aux animaux et, plus généralement, à tout ce qui bouge (voitures, vélos...). C'est l'instinct de poursuite du prédateur qui se manifeste d'autant plus tôt que les chiens sont issus d'une lignée sélectionnée. Même si cet intérêt pour le bétail est de bon augure, cette extrême précocité est un piège pour le maître.



En effet, beaucoup d'éleveurs se laissent tenter par l'envie de mettre au travail ce jeune chien qui se passionne autant pour le troupeau. C'est là l'erreur ! Ces chiens de quelques mois d'âge, n'ont pas encore la maturité, la vitesse et la force de s'imposer et se trouvent souvent mis en difficulté, voire en échec, si ce n'est en danger, parce qu'on a voulu aller trop vite.



Gare aux erreurs de jeunesse !

Certains chiens peuvent être blessés ou traumatisés à vie, et avoir peur des animaux, suite à une expérience négative. Les mauvaises habitudes, acquises très tôt, comme aboyer ou mordre, sont très tenaces. Les erreurs commises au démarrage du chien sont souvent irréversibles. Dans tous les cas la remise en confiance d'un chien "échaudé" ou le recadrage d'un chien mal démarré, demandent de la patience, des compétences et du temps ! Il vaut donc mieux éviter de mettre le chien au travail trop tôt pour ne pas avoir à rectifier les erreurs d'un mauvais départ.

Comment réussir le démarrage ?

Il est primordial de le faire dans des conditions "facilitantes" : terrain adapté, animaux faciles... Les sessions de formations permettent de placer le chien dans des situations favorables à son apprentissage. Moyennant ces précautions, le chien progressera vite, mais on sait qu'il ne sera opérationnel que vers l'âge de 2 ans. Pour parvenir à un bon résultat, il faut suivre un programme adapté au chien, étalé sur la période d'âge 9 mois - 2 ans.

**IDEALEMENT, ATTENDRE AU MOINS L'ÂGE DE 9 MOIS
POUR DEMARRER LE CHIEN AU TROUPEAU
DANS DE BONNES CONDITIONS.**

Ce jeune chien de 10 mois, s'exerce, sans risques, sur un petit lot d'animaux mobiles.



Août 2011

Ce document a été écrit et réalisé par :
Jean-François CALMET Moniteur agréé Institut de l'Élevage
Marion COUEDOU Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne

Crédits photo : JF. CALMET



Avec le soutien financier de l'Europe